



« PLAN D'ENTRETIEN »

BY-637-HR

Chère cliente, Cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un véhicule de notre marque.

Les informations que vous trouverez ci-dessous, précisent les interventions à réaliser dans le cadre de l'entretien de votre véhicule et correspondent aux conditions de roulage que vous avez prévues. Elles vous permettent d'anticiper vos opérations d'entretien.

La périodicité des révisions dépend de la durée et du kilométrage. Il est impératif de respecter le premier des deux termes atteint. Le diagnostic embarqué peut vous indiquer la nécessité d'anticiper l'une de ces opérations par l'intermédiaire de l'allumage d'un témoin.

ENTRETIEN	Condition d'utilisation normales	Conditions d'utilisation sévères*
OPÉRATIONS SYSTÉMATIQUES		
Révisions : opérations systématiques	Tous les 30000 km / 2 ans	Tous les 20000 km / 1 an
OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES		
Remplacement du liquide de frein	Tous les 2 ans	Tous les 2 ans
Remplacement du filtre d'habitacle	Tous les 30000 km / 2 ans	Tous les 20000 km / 1 an
Remplacement des bougies d'allumage	Tous les 60000 km	Tous les 40000 km
Contrôle du PH de liquide refroidissement	120000 km / 4 ans Puis tous les 30000 km / 2 ans	120000 km / 4 ans Puis tous les 20000 km / 1 an
Remplacement du filtre à air	Tous les 60000 km	Tous les 40000 km
HUILES MOTEURS AUTORISÉES		
00W30 B71 2312 (C1C2) - 05W30 B71 2290 (C2)		

Je certifie, avoir pris connaissance des conditions d'entretien de mon véhicule

j'ai choisi : Entretien normal
 Entretien sévéré

Le :
Signature :

Si vous êtes amené(e) à modifier vos conditions d'utilisation et que ces dernières répondent alors aux caractéristiques d'une utilisation sévère définie dans le carnet d'entretien, vous devrez appliquer le plan d'entretien sévéré décrit ci-dessous.

Nous vous recommandons de joindre ce feuillet à vos documents de bord, en cas de perte, il vous suffit de le demander à votre point de vente CITROËN ou de vous rendre dans votre espace personnel MyCitroën (www.mycitroën.fr).

***Conditions d'utilisation sévères :**

Si vous répondez à l'une ou plusieurs des conditions sévères d'utilisation suivantes un entretien spécifique sera nécessaire :

- Porte à porte permanent.
- Utilisation urbaine (type taxi, ambulance, vitesse moyenne inférieure à 20 km/h, auto-école).
- Petits trajets répétés (inférieur à 10 km) avec moteur froid (après arrêt supérieur à 1 heure).
- Séjour prolongé dans :
 - des pays à atmosphère poussiéreuse,
 - des pays possédant des carburants inadaptés aux recommandations du Constructeur.
- Utilisation même occasionnelle de biocarburant type B20 ou B30 (véhicules diesel) ou d'essence contenant plus de 3 % de méthanol.

TRESSOL
CS 623 ZAC DE MONTIMARAN-RTE DE
BESSAN
34535 BEZIERS CEDEX
04 67 35 60 60

Exemplaire Client